

LES COURS DISPENSÉS À L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

• COURS ÉVEIL (5-6 ANS)

Découverte ludique de la diversité des techniques plastiques.

Durée : 1 heure hebdomadaire

• COURS ENFANTS (7-12 ANS)

Initiation aux techniques, développement du sens critique et découverte de l'art à travers des références culturelles.

Durée : de 1h30 à 2 heures hebdomadaires

• COURS POUR LES ADOLESCENTS (13-18 ANS)

Découverte et **approfondissement** des techniques, aide à la réflexion, travail de l'imaginaire et **recherche d'une expression plastique personnelle**.

Durée : 2 heures hebdomadaires

• COURS ADULTES DÉBUTANTS OU INITIÉS (Dessin ou Arts Plastiques)

Apprentissage et approfondissement des **techniques de croquis, dessin, couleur, des techniques picturales** à travers des études d'œuvres d'artistes anciens et contemporains. Recherche et **approfondissement de l'expression plastique personnelle**.

Durée : 2 à 3 heures hebdomadaires

• COURS GÉNÉRATION DIGITALE PHOTOSHOP/ MANGA (À PARTIR DE 11 ANS)

Apprentissage et découverte de la création numérique.

Source d'inspiration : **l'art contemporain et la culture Manga**.

Travail du **graphisme**, de la **colorisation** et de la **composition**.

(Photoshop élément, montage photo, tablette graphique, digital painting).

Durée : 2 heures hebdomadaires



VILLE DE
DAX

LES ÉTABLISSEMENTS

Conservatoire municipal de Musique et de Danse

2, rue Léon Gischia 40100 Dax

05 58 74 48 39

conservatoire@dax.fr

École municipale d'Arts Plastiques

3, rue du Palais 40100 Dax

05 58 90 13 82

06 28 69 76 76

artsplastiques@dax.fr

LES TARIFS D'INSCRIPTION

sont calculés en fonction du lieu de résidence de l'élève.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site : www.dax.fr



VILLE DE
DAX

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Apprendre,
s'exprimer, pratiquer
un art à Dax



Conservatoire municipal de Musique et de Danse

conservatoire@dax.fr

école municipale d'Arts Plastiques

artsplastiques@dax.fr

VILLE DE
Dax
source
d'inspiration

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

- **A partir de l'âge de 5 ans**, le Conservatoire municipal propose de découvrir, se familiariser, puis maîtriser un instrument et/ou une discipline chorégraphique et le chant, son mode d'expression artistique et son répertoire.
- Tout au long de l'année, les élèves et les professeurs se retrouvent et ont la possibilité de s'exprimer au sein des très nombreux **orchestres, maîtrises et ensembles** existants au Conservatoire. Des **auditions et concerts** sont organisés régulièrement et permettent à tous de **se produire en public**.

Le Conservatoire, ce sont 22 enseignants et plus de 500 élèves.

Un cycle est une période pluriannuelle qui permet à chaque élève d'acquérir des compétences et de construire « son projet » en fonction de sa personnalité. L'apprentissage se partage entre cours individuel, pratique collective, diffusion et travail personnel à la maison.

LA MUSIQUE

Après les cours d'éveil et d'initiation, **le cursus est découpé en 3 cycles** dont le 3ème permet de préparer le Certificat d'Etudes Musicales.

LE CYCLE 1 constitue une période d'expérimentation au cours de laquelle le jeune musicien va développer son goût pour la musique. Par l'éveil des sens, il découvre un large univers musical.

AU COURS DU CYCLE 2, l'expérimentation se transforme en connaissances artistiques et musicales. L'objectif est de former des musiciens capables de tenir leur place dans une pratique collective en vue d'une actuelle ou future pratique en amateur.

LE CYCLE 3 est consacré à la spécialisation. Il s'agit d'approfondir les compétences pour développer une pratique autonome de musicien. Les disciplines enseignées : alto, basson, clarinette, contrebasse, cor, flûte traversière, guitare, hautbois, percussion, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, orgue, chant lyrique.

LA DANSE CLASSIQUE CONTEMPORAINE JAZZ

Après 2 années d'éveil/initiation (non obligatoire avant d'intégrer le cursus), les études s'organisent en 2 cycles qui marquent les grandes étapes de la formation des élèves. La durée variable dans le cycle permet de mieux répondre aux différentes vitesses d'acquisition des enfants.

CYCLE 1 : cycle de 4 ans qui permet de mettre en œuvre les bases acquises de la pratique collective, accompagnée des repères de vocabulaire et des connaissances adaptées à l'âge et à la maturité des élèves.

CYCLE 2 : cycle de 4 ans, qui prolonge le cycle précédent, approfondit et perfectionne.



COURS D'ÉVEIL INITIATION

Des l'âge de 5 ans, les enfants peuvent s'inscrire en musique et en danse.

L'objectif est d'éduquer les sens et de développer des aptitudes par la mise en relation du corps avec le monde sonore, l'espace et le mouvement.

Cette initiation à la pratique artistique permet de découvrir le langage musical et corporel, les instruments et disciplines.

PARCOURS PERSONNALISÉ

HORS CURSUS

Cycle ouvert aux élèves adolescents et aux adultes.

Ce cursus ne donne pas lieu à un examen final. Ce parcours est axé sur la pratique collective mais il peut être assorti d'un enseignement individuel selon les places disponibles.

L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUE



- Ouverte à tous à partir de 5 ans, l'école propose de développer la créativité à travers toutes les techniques d'arts plastiques, aussi bien classiques que modernes : acrylique, aquarelle, encre, pastel, fusain, huile, modelage, sculpture, collage, infographie, etc ...
- Utilisant et détournant des objets, documents, matériaux et supports variés, issus de mondes anciens et contemporains, de cultures et civilisations différentes, les élèves abordent le dessin, les techniques mixtes sous forme d'expériences personnelles et collectives...

- L'école d'arts plastiques développe chaque année un thème différent, fil conducteur, qui permet de construire un nouveau projet pédagogique (approche de l'enseignement, expositions des travaux des élèves, sorties culturelles, rencontres d'artistes, ...)



- Si le cursus suivi est non diplômant, l'Ecole assure néanmoins une mission d'enseignement artistique et de sensibilisation et les professeurs peuvent accompagner à l'entrée aux grandes écoles (Ecole Boule, Beaux Arts) ou des examens (BAC Arts appliqués).